



PREFET DE LA MOSELLE



AVIS AUX ELECTEURS

La liste est consultable et visible à l'affichage intérieur

AVANT LE 15 OCTOBRE 2018, TOUTE PERSONNE QUI S'ESTIME INDÛMENT OMISE PEUT DEMANDER SON INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE AUPRÈS DE

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
D'ÉTABLISSEMENT DES LISTES ÉLECTORALES
PRÉFECTURE DE LA MOSELLE

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité

B.P. 71014

57034 METZ CÉDEX

TOUT ÉLECTEUR INSCRIT SUR UNE DES LISTES DU DÉPARTEMENT PEUT ÉGALEMENT DEMANDER L'INSCRIPTION D'UNE PERSONNE OMISE.

CES DEMANDES SONT ADRESSÉES PAR LETTRE RECOMMANDÉE AVEC DEMANDE D'AVIS DE RÉCEPTION.